



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Sous-préfecture de
Valenciennes

Bureau des affaires
économiques, de la
cohésion sociale et du
développement durable

COMMUNE D'ANZIN

Projet de réhabilitation de l'ancienne friche « Champion » dit projet « Cœur de Ville »

Enquête sur l'utilité publique de l'opération

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, l'arrêté préfectoral en date du 24 janvier 2012, soumet aux formalités d'enquête d'utilité publique le projet de réhabilitation de l'ancienne friche « Champion » dit projet « Cœur de Ville », présenté par le maire d'ANZIN.

Le dossier d'enquête est accessible au public sans limitation de durée à la Sous-Préfecture de Valenciennes – 3^{ème} bureau – avenue des Dentellières

**L'enquête se déroulera en mairie d'ANZIN,
pendant 20 jours pleins et consécutifs
du 17 février 2012 au 7 mars 2012 inclus.**

Monsieur Gérard BOUVIER, responsable de bureau d'étude, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et siégera en Mairie d'ANZIN.

Pendant la période susvisée, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier et formuler leurs observations sur l'utilité publique de l'opération. Celles-ci seront consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie d'ANZIN.

Les observations pourront être également adressées par écrit au commissaire-enquêteur siégeant en mairie d'ANZIN, pour être annexées au registre d'enquête.

Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairie d'ANZIN, aux jours et heures suivants :

- Le vendredi 17 février 2012, de 8h30 à 12h
- Le jeudi 1^{er} mars 2012, de 8h30 à 12h
- Le mercredi 7 mars 2012, de 14h à 17h

Il pourra être pris connaissance de la totalité du rapport du commissaire-enquêteur en mairie d'ANZIN et à la sous-préfecture de Valenciennes.

Valenciennes, 24 JAN. 2012

Pour le Préfet et par délégation
Le Sous-Préfet

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke, crossing the text below.

Franck-Olivier LACHAUD